

SERVICE RETRAITES

ANNEXE A LA CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION COMPLEMENTAIRE A L'ASSISTANCE A LA FIABILISATION DES DROITS EN MATIERE DE RETRAITES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Grille tarifaire – Applicable au 1^{er} janvier 2022

Délibération DE-00031-2021 du 23 juin 2021 du Conseil d'administration du Centre de
Gestion de la Gironde

COLLECTIVITES / ETABLISSEMENTS PUBLICS NOMBRE D'AGENTS CNRACL	BAREME TARIFICATION EN EUROS PAR AN
1 à 3 agents	60
4 à 6 agents	120
7 à 9 agents	180
10 à 14 agents	280
15 à 19 agents	380
20 à 29 agents	580
30 à 59 agents	1 180
60 à 99 agents	1 980
100 à 149 agents	2 980
150 à 199 agents	3 980
200 à 250 agents	5 000
251 agents et plus	6 400

Le montant de la participation financière pourra être actualisé par le Conseil d'administration afin de couvrir l'évolution des charges de fonctionnement du service.